Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215601642-20260429-26_415-DE

Ploeren
KÊR PLOVEREN - MORBIHAN SUD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 26/415
DU 29 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice 29
Nombre de conseillers présents..... 25
Nombre de votants..... 28

Le conseil municipal s'est réuni le vingt-neuf avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures à la salle de la mairie, sous la présidence de Pascal LE BOUËDEC, Maire, suivant convocation du vingt-deux avril deux mil vingt-six.

Présents :
Pascal LE BOUËDEC, Maire.
Christine LE GOUËF, Jean-Louis BERTHOU, Chantal VÉDRUNES, Philippe CORDON, Marie-Christine GUILLET, Bruno L'HER adjoints au Maire.
Patricia SOUHARD, Pierrick MARTIN, Nathalie THOMAS, Philippe ARMAND, Nelly BELLEC, Marc PISIGO, Claude CADIO, Christiane RIBES, Christophe BESCOND, Caroline BERNE, Serge KERN, Michaël MALLE, Emilie PETIT, Pierre-Nicolas GOUGEON, Catherine HUITRIC-GUILLEMOT, Alexandre GUILLEMOT, Karine NICO, Eric LORGEOUX conseillers municipaux.

Absents :
Patrick ROLLAND qui a donné pouvoir à Christine LE GOUËF
Cindy JACQUET qui a donné pouvoir à Chantal VÉDRUNES
Gaël LERAY qui a donné pouvoir à Philippe ARMAND
Catherine HERBIN - WAREMBOURG

Secrétaire de séance :
Caroline BERNE

OBJET : Abondement du budget du CCAS pour l'exercice 2026

Rapporteur : Monsieur Philippe CORDON, adjoint aux finances :

VU le Code Général des Collectivités territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 22 avril 2026 ;

Il vous est proposé d'abonder le budget du Centre Communal d'Action Sociale pour un montant de **302 000 €** pour l'exercice 2026. Cette subvention permettra ainsi au CCAS d'équilibrer son budget primitif sur l'exercice 2026.

Les crédits seront imputés à l'article 657362 au budget primitif de fonctionnement de l'exercice 2026.

Le Conseil municipal est invité à :

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215601642-20260429-26_415-DE

- **AUTORISER** le versement d'un montant de **302 000 €** pour abonder le budget du CCAS pour l'exercice 2026;

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par un vote à main levée et à l'unanimité.

Fait à Ploeren, le 29 avril 2026

Le Maire,
Pascal LE BOUËDEC

MAIRIE DE PLOEREN
MORBIHAN